

POSTE D'ENSEIGNANT·E D'ATELIER D'ARCHITECTURE À TEMPS PARTIEL (H/F/X)

FACULTÉ D'ARCHITECTURE

DOMAINE - ENSEIGNEMENT DU PROJET D'ARCHITECTURE

ENTRÉE EN FONCTION : 01/09/2024

L'Université de Liège est la plus grande université publique francophone de Belgique. Elle réunit plus de 5700 membres du personnel sur 4 campus, dont 3600 enseignants et chercheurs actifs dans tous les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et techniques et des sciences de la santé. Elle accueille près de 27 000 étudiants de 123 nationalités différentes dans l'une des villes les plus multiculturelles et dynamiques d'Europe, à moins d'une heure de Bruxelles et Cologne, à deux heures de Paris et à trois heures de Londres et Amsterdam.

Actrice de la transition sociale et environnementale, l'ULiège accompagne les étudiantes et étudiants dans leur rôle de citoyens responsables (formation aux enjeux du développement durable, Green Office...) et promeut une recherche éthique, transdisciplinaire et ouverte. Engagée dans son territoire, elle contribue à son développement socio-économique et y développe de nombreux partenariats, notamment avec le CHU de Liège. Mondiale et solidaire, elle participe à l'[alliance européenne UNIC](#) et dispose de l'un des réseaux de collaborations les plus étendus au monde.

L'ULiège offre des trajectoires de carrière attractives [dans un environnement de travail de qualité](#), promouvant le bien-être, la diversité et l'égalité des chances. Depuis 2011, elle est fière de porter le label européen [Human resources strategy for researchers](#) (HRS4R) qui traduit son engagement en faveur de procédures ouvertes, transparentes et basées sur le mérite. En outre, elle reconnaît la qualité et la diversité de la recherche conformément aux recommandations de la [Coalition for Advancing Research Assessment](#) (CoARA). L'ULiège favorise l'internationalisation de son personnel académique et facilite l'accueil de chercheuses et chercheurs internationaux via son centre EURAXESS.

DESCRIPTION DU POSTE

Un poste d'enseignant·e d'atelier d'architecture à temps partiel (25% / 0,25 ETP), indivisible, dans le domaine de l'enseignement du projet d'architecture rattaché à la Faculté d'Architecture. Le ou la candidat·e aura une expertise professionnelle pratique dans le domaine de l'architecture et assurera ses enseignements principalement dans le cadre des ateliers « du projet d'architecture ».

Ce poste comprend des activités d'enseignement et de service à la Communauté.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

- La participation à la préparation, l'organisation, l'enseignement, les voyages d'études, l'évaluation du projet d'architecture pour un équivalent de 10 ECTS par quadrimestre en bachelier et potentiellement en master ;
- Le suivi de TFE, de TFE-Projet, l'organisation de voyages, l'organisation et le suivi d'expositions, de stages, et toute activité liée à la bonne organisation des missions d'enseignement dont il a la charge.

ACTIVITÉS DE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Le ou la candidat·e sera amené·e à prendre part aux activités de service à la communauté, notamment au sein de la Faculté d'Architecture et de l'Université dont notamment :

- Participation aux commissions facultaires ad-hoc ;
- Promotion des études / Surveillance d'examens à chaque quadrimestre ;
- Préparations et coordinations d'expositions et activités culturelles organisées par la faculté.

QUALIFICATIONS REQUISES / PROFIL

- ▶ Être titulaire d'un master en architecture, ingénieur civil architecte ou porteur-se d'un titre équivalent depuis au moins 7 ans (stage inclus) ;
- ▶ Développer une activité professionnelle de haut niveau dans le domaine de l'architecture. Cette activité professionnelle est exercée en dehors d'une université, et plus généralement en dehors de tout établissement d'enseignement. Cette activité d'architecte doit couvrir au moins un mi-temps et ce, depuis au moins 3 ans. Elle devra être poursuivie en cas d'engagement, et le candidat devra démontrer qu'elle reste possible tout au long du contrat ;
- ▶ Démontrer une posture réflexive sur sa pratique ;
- ▶ Être capable de tenir compte des grands enjeux environnementaux et sociétaux dans l'enseignement.
- ▶ Maîtriser les différentes phases d'une mission d'architecture (de la commande à la livraison du projet construit) ;
- ▶ Maîtriser les interactions avec les différents acteurs, y compris les compétences humaines nécessaires à une bonne collaboration, tout au long du processus de projet ;
- ▶ Démontrer sa capacité à enseigner le projet d'architecture au travers d'une approche pédagogique adaptée à l'activité de conception ;
- ▶ Être capable de construire des séquences de cours, et des exercices, en tenant compte du référentiel de compétences de la Faculté ;
- ▶ Être capable de structurer et mettre en œuvre une évaluation et de fournir un retour constructif aux étudiants ;
- ▶ Être porteur-se d'un certificat de formation pédagogique est un atout.

Tout au long du contrat avec la faculté :

- ▶ Maintenir l'activité professionnelle pendant toute la durée d'enseignement, selon les critères définis dans le règlement définissant la carrière des enseignants d'ateliers d'architecture ;
- ▶ Développer une analyse critique à propos de sa propre pratique qui sera évaluée tous les cinq ans.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

La sélection des candidatures est réalisée en plusieurs temps. Une commission de recrutement effectuera une première sélection des candidatures à retenir pour une audition orale. Les candidat·e·s retenu·e·s seront invité·e·s à une audition qui comprendra une mise en situation d'activité d'enseignement d'un cours de projet d'architecture qui leur permettra de démontrer leurs compétences pédagogiques.

Les candidat·e·s seront sélectionné·e·s sur la base de leurs compétences pédagogiques et de leurs expériences pratiques. La commission veillera à ce que le profil spécifique du/de la candidat·e· puisse répondre pleinement, d'une part, aux besoins en enseignements tels que définis par le programme de cours de la faculté et, d'autre part, à son développement stratégique.

Les candidat·e·s pourront être amené·e·s à fournir des éléments complémentaires à leur dossier sur demande de la commission de recrutement.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidat·e·s en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou leur nationalité.

CANDIDATURES

Les candidatures se font via un formulaire en ligne disponible sur la page : https://my.uliege.be/portail/go_xt.do?a=o%7C11004%7Ce%7C578616 pour le 12/05/2024 au plus tard (avant minuit heure belge), sous peine d'irrecevabilité de la candidature.

DOCUMENTS REQUIS

- ▶ Lettre de motivation ;
- ▶ Curriculum vitae ;
- ▶ La liste des projets d'architecture des 5 dernières années (date de livraison) auxquels il/elle a participé,

- avec précision de son rôle ;
- ▶ Une sélection des 3 projets les plus significatifs ; cette sélection sera assortie d'un commentaire indiquant les liens que le/la candidat-e fait avec les 3 thématiques abordées dans les ateliers de Master (400 signes maximum par projet) ;
 - ▶ Une liste des champs d'expertise du/de la candidat-e ;
 - ▶ Un projet d'enseignement (1600 signes maximum) où, au départ de sa pratique, le/la candidat-e montre sa vision de l'enseignement du projet d'architecture et son articulation avec les autres matières enseignées en faculté ;
 - ▶ Un rapport réflexif (1600 signes maximum) sur son propre parcours et sur la mise en perspective de l'évolution des pratiques, incluant un positionnement au regard des thématiques du programme de Master.

Ces documents doivent être téléchargés en format PDF sur la plateforme de candidature en ligne (cf. lien mentionné dans la rubrique « CANDIDATURES »).

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Le poste est attribué pour une durée déterminée de quatre ans. Une évaluation sera réalisée à l'issue de la troisième année.

- ▶ Si l'évaluation est négative, le contrat de l'intéressé-e prend fin au terme des quatre ans.
- ▶ Si l'évaluation est positive, l'intéressé-e est engagé-e à durée indéterminée.

Les conditions spécifiques détaillées sont consultables dans le [règlement EDA](#)

RENSEIGNEMENTS

Tout renseignement concernant le descriptif du poste peut être obtenu auprès de **M. Éric Le COGUEC** – eric.lecoguiec@uliege.be

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de **M. Pierre HALLOT**, Doyen de la Faculté d'Architecture – doyen.archi@uliege.be

RÉMUNÉRATION

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration des Ressources Humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 (0)4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be

Date de parution : 11/04/2024